

Semestre 2

UEF DE 3	UEF DE 4	UEC DE 3	UEC DE 4
<p>- Fiscalité directe des entreprises (33h + 15h TD) (33h + 16h TD)</p> <p>et</p> <p>- <u>Séminaire spécifique DJCE 5</u> : Droit fiscal approfondi (15h)</p> <p>33 h (CM) + 16h (TD) + 15 h (CM) de séminaires</p> <p>10 ECTS</p>	<p>- Droit des entreprises en difficulté (33h + 16h TD)</p> <p>et</p> <p>- <u>Séminaire spécifique DJCE 7</u> : Droit civil de l'entreprise/techniques contractuelles (20h)</p> <p>33 h (CM) + 16h (TD) + 20h (CM) de séminaires</p> <p>10 ECTS</p>	<p>Deux matières parmi :</p> <p>- Droit de la propriété industrielle</p> <p>- Droit du numérique</p> <p>- Droit pénal des affaires</p> <p>- Droit bancaire</p> <p>- Droit du commerce international</p> <p>33 h x 2 (CM) ou 33 h + 22h (CM)</p> <p>5 ECTS</p>	<p>• Langue Vivante 1 Anglais</p> <p>• Langue Vivante 2 optionnelle Allemand Espagnol</p> <p>(sous réserve de compatibilité d'emploi du temps et d'effectifs)</p> <p>24h CM</p> <p>5 ECTS</p>

Matières par défaut (UEC DE 3) : Droit bancaire ; Droit de la propriété industrielle

Le diplôme universitaire prépa DJCE comporte 9 modules.

Les modules 1, 3, 4, 5, 7 sont intégrés au master 1.

Les séminaires spécifiques au diplôme : droit social (module 2 : 15hCM) de l'entreprise, Droit du financement (module 6 : 15hCM), Tavaux collectifs (module 8 : 10hTD) et 9 Softkills/ digitalisation du droit (module 9 : 8hTD)